

Declaration of Conformity

According to 47CFR, Part 2 and 15 for: Class B Personal Computers and Peripherals; and/or CPU Boards and Power Supplies used with Class B Personal Computers:

We: Epson America, Inc.
Located at: 3840 Kilroy Airport Way, MS 3-13, Long Beach, CA 90806
Telephone: (562) 981-3840

Declare under sole responsibility that the product identified herein, complies with 47CFR Part 2 and 15 of the FCC rules as a Class B digital device. Each product marketed is identical to the representative unit tested and found to be compliant with the standards. Records maintained continue to reflect the equipment being produced can be expected to be within the variation accepted, due to quantity production and testing on a statistical basis as required by 47CFR §2.909. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Trade Name: Epson
Type of Product: Multifunction printer
Model: C511E
Marketing Name: WF-R4640

Epson America, Inc. Limited Warranty

What Is Covered: Epson America, Inc. (“Epson”) warrants to the original retail purchaser that the Epson printer covered by this limited warranty statement, if purchased and operated only in the United States, Canada, or Puerto Rico, will be free from defects in workmanship and materials for a period of two (2) years from the date of original purchase. For warranty service, you must provide proof of the date of original purchase.

What Epson Will Do To Correct Problems: Should your Epson printer prove defective during the warranty period, please call the Epson ConnectionSM at (562) 276-4382 (U.S.) or (905) 709-3839 (Canada) for warranty repair instructions and return authorization. An Epson service technician will provide telephone diagnostic service to determine whether the printer requires service. If service is needed, Epson will, at its option, exchange or repair the printer without charge for parts or labor. If Epson authorizes an exchange for the defective unit, Epson will ship a replacement printer to you, freight prepaid, so long as you use an address in the United States, Canada, or Puerto Rico. Shipments to other locations will be made freight collect. You are responsible for securely packaging the defective unit and returning it to Epson within five (5) working days of receipt of the replacement. Epson requires a debit or a credit card number to secure the cost of the replacement printer in the event that you fail to return the defective one. If Epson authorizes repair instead of exchange, Epson will direct you to send your printer to Epson or its authorized service center, where the printer will be repaired and sent back to you. You are responsible for packing the printer and for all costs to and from the Epson authorized service center. When warranty service involves the exchange of the printer or a part, the item replaced becomes Epson property. The replacement printer or part may be new or refurbished to the Epson standard of quality, and, at Epson’s option, may be another model of like kind and quality. Exchange products and parts assume the remaining warranty period of your original product covered by this limited warranty.

What This Warranty Does Not Cover: This warranty covers only normal use in the United States, Canada, or Puerto Rico. Excessive, continuous use is not considered normal use; damage, maintenance or service from such use will not be covered under this warranty. This warranty is not transferable. This warranty does not cover any color change or fading of prints or reimbursement of materials or services required for reprinting. This warranty does not cover damage to the Epson product caused by parts or supplies not manufactured, distributed or certified by Epson. This warranty does not cover ink cartridges, ink supply units, or ink packs. This warranty does not cover third party parts, components, or peripheral devices added to the Epson product after its shipment from Epson, e.g., dealer or user-

added boards or components. Epson is not responsible for warranty service should the Epson label or logo or the rating label or serial number be removed or should the product fail to be properly maintained or fail to function properly as a result of misuse, abuse, improper installation, neglect, improper shipping, damage caused by disasters such as fire, flood, and lightning, improper electrical current, software problems, interaction with non-Epson products, or service other than by an Epson Authorized Servicer. If a claimed defect cannot be identified or reproduced, you will be held responsible for the costs incurred.

DISCLAIMER OF WARRANTIES: THE WARRANTY AND REMEDY PROVIDED ABOVE ARE EXCLUSIVE AND IN LIEU OF ALL OTHER EXPRESSED OR IMPLIED WARRANTIES INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY, FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE AND NON-INFRINGEMENT. UNLESS STATED HEREIN, ANY STATEMENTS OR REPRESENTATION MADE BY ANY OTHER PERSON OR FIRM ARE VOID.

Remedies: Your exclusive remedy and Epson's entire liability for a material breach of this Agreement will be limited to a refund of the price paid for the Epson products covered by this Agreement. Any action for breach of warranty must be brought within 3 months of the expiration date of the warranty. Epson is not liable for performance delays or for nonperformance due to causes beyond its reasonable control. Except as provided in this written warranty, neither Epson nor its affiliates shall be liable for any loss, inconvenience, or damage, including direct, special, incidental or consequential damages, including lost profits, cost of substitute equipment, downtime, claims of third parties, including customers, or injury to property, resulting from the use or inability to use the Epson products, whether resulting from a breach of warranty or any other legal theory. Some jurisdictions do not allow limits on warranties or remedies for breach in certain transactions. In such jurisdictions, the limits in this paragraph and the preceding paragraph may not apply.

In Canada, warranties include both warranties and conditions.

Arbitration, Governing Laws: Any disputes arising out of this Agreement will be settled by arbitration, before a single arbitrator to be conducted in Los Angeles, California, in accordance with the commercial Arbitration Rules of the American Arbitration Association, and judgment upon the award rendered by the arbitrator may be entered in any court having jurisdiction thereof. This Agreement shall be construed in accordance with the laws of the State of California, except this arbitration clause which shall be construed in accordance with the Federal Arbitration Act.

To find the Epson Authorized Reseller nearest you, visit our website at: epson.com.

To find the Epson Customer Care Center nearest you, visit epson.com/support.

You can also write to: Epson America, Inc., P.O. Box 93012, Long Beach, CA 90809-3012

Déclaration de conformité

Selon la norme 47CFR, parties 2 et 15, régissant les ordinateurs personnels et périphériques de classe B, et/ou les unités centrales et les dispositifs d'alimentation électrique utilisés avec les ordinateurs personnels de classe B :

Nous : Epson America, Inc.
Situés à : 3840 Kilroy Airport Way, MS 3-13, Long Beach, CA 90806, É.-U.
Téléphone : 562 981-3840

Déclarons sous notre seule et unique responsabilité que le produit identifié dans la présente est conforme à la norme 47CFR, parties 2 et 15, des règles FCC régissant les dispositifs numériques de classe B. Chaque produit commercialisé est identique à l'appareil représentatif testé et jugé conforme aux normes. Les dossiers indiquent que l'équipement produit se situe dans les limites acceptables, du fait de la production en quantité et des essais statistiques réalisés, conformément au règlement 47CFR, alinéa 2.909. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas causer de brouillage préjudiciable, et (2) cet appareil doit accepter tout brouillage reçu, y compris le brouillage pouvant provoquer un fonctionnement indésirable.

Nom commercial : Epson
Type de produit : Imprimante multifonction
Modèle : C511E
Nom de marketing : WF-R4640

Garantie limitée d'Epson America, Inc.

Éléments couverts par la garantie : Epson America, Inc. (« Epson ») garantit à l'acheteur d'origine au détail que l'imprimante Epson couverte par la présente garantie limitée, si elle est achetée et utilisée au Canada, aux États-Unis et à Puerto Rico, sera exempte de défaut de fabrication et de vice matériel durant une période de (2) ans à compter de la date d'achat. Pour toute intervention au titre de la garantie, vous devez fournir la preuve de la date d'achat d'origine.

Ce que fera Epson pour remédier aux problèmes : Si, durant la période de garantie, l'imprimante Epson s'avère défectueuse, veuillez communiquer avec Epson Connection au 905 709-3839 (Canada) ou 562 276-4382 (É.-U.) pour obtenir des instructions concernant les réparations sous garantie et une autorisation de retour de la marchandise. Un technicien Epson réalisera un diagnostic téléphonique pour déterminer si le produit a besoin d'être réparé. Si l'imprimante a besoin d'être réparée, Epson peut, selon son choix, la remplacer ou la réparer, sans frais de pièces ni de main-d'œuvre. Si Epson autorise le remplacement du produit défectueux, on vous enverra un produit de remplacement, en port payé si vous avez une adresse au Canada, aux États-Unis ou à Puerto Rico. Les livraisons vers d'autres destinations s'effectueront en port payable à l'arrivée. Il vous incombe d'emballer correctement l'appareil défectueux et de le retourner à Epson dans un délai de cinq (5) jours ouvrables après avoir reçu l'unité de remplacement. Epson vous demandera un numéro de carte de crédit ou de débit pour couvrir le coût du produit de remplacement au cas où vous ne retourneriez pas le produit défectueux. Pour une réparation de l'appareil, Epson vous demandera de lui envoyer ce dernier directement ou à son centre de service autorisé qui réparera l'appareil et vous le renverra. Vous avez la responsabilité d'emballer le produit et devez défrayer les coûts d'expédition vers et depuis le centre de service autorisé Epson. Lorsqu'une intervention au titre de la garantie nécessite l'échange du produit ou d'une pièce, l'élément remplacé devient propriété d'Epson. Le produit ou la pièce de remplacement pourra être neuf ou remis à neuf selon les normes de qualité d'Epson et, au choix d'Epson, pourra être un autre modèle de même type et qualité. Les produits et pièces remplacés sont couverts pour la période de garantie restante du produit d'origine couvert par la présente garantie limitée.

Éléments non couverts par la garantie : Cette garantie ne s'applique qu'au Canada, aux États-Unis et à Puerto Rico dans le contexte d'une utilisation normale. L'utilisation excessive et continue de ce produit n'est pas considérée une utilisation normale; tout dommage, entretien ou besoin de réparations découlant d'une telle utilisation n'est pas couvert par la présente garantie. Cette garantie n'est pas

transférable. Cette garantie ne couvre pas la décoloration, le jaunissement des tirages ni le remboursement des matériaux ou services nécessaires pour les travaux de réimpression. Elle ne s'applique pas aux dommages subis par le produit Epson du fait de l'utilisation de pièces ou fournitures qui ne sont pas fabriquées, distribuées ni homologuées par Epson. Cette garantie ne couvre pas les cartouches d'encre, les unités d'alimentation d'encre ou les sacs d'encre. Cette garantie ne couvre pas les pièces, les composants ou les périphériques fabriqués par des tiers et ajoutés au produit Epson après son expédition par Epson, par exemple des cartes ou composants ajoutés par l'utilisateur ou le revendeur. Epson ne sera pas tenue d'effectuer d'intervention au titre de la garantie lorsque l'étiquette ou le logo Epson, le numéro de série ou la plaque signalétique ont été enlevés du produit; si le produit n'est pas correctement entretenu ou ne fonctionne pas correctement du fait d'une utilisation inadéquate ou abusive, d'une installation incorrecte, d'une négligence, d'avaries lors du transport, de dommages causés par des désastres tels un incendie, une inondation ou la foudre, d'une surtension électrique, de problèmes logiciels, d'une interaction avec des produits d'une autre marque qu'Epson ou d'une intervention effectuée par un tiers autre qu'un réparateur Epson agréé. Si une anomalie signalée ne peut être décelée ni reproduite, les frais engagés seront à votre charge.

STIPULATION D'EXONÉRATION DE GARANTIES : CE QUI PRÉCÈDE CONSTITUE LA SEULE GARANTIE ET EXCLUT TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'APTITUDE À UNE FIN PARTICULIÈRE ET DE NON-VIOLATION DE DROITS. SAUF DISPOSITIONS CONTRAIRES, TOUTE DÉCLARATION OU GARANTIE FAITES PAR UNE AUTRE PERSONNE OU SOCIÉTÉ EST NULLE.

Recours : Votre recours exclusif et l'entière responsabilité d'Epson en cas de violation substantielle de cette entente seront limités à un remboursement du prix payé pour le produit Epson couvert par la présente entente. Toute action au titre de la garantie doit intervenir dans les 3 mois à compter de la date d'expiration de la garantie. Epson ne sera pas tenue responsable des retards ou des périodes de non-fonctionnement en raison de causes indépendantes de sa volonté. Sauf dispositions contraires dans la présente garantie écrite, Epson et ses filiales ne peuvent être tenues responsables des pertes, inconvénients ou dommages, incluant des dommages directs, particuliers, consécutifs ou indirects, incluant la perte de bénéfices, les coûts de l'équipement de substitution, le temps d'arrêt, les réclamations des tiers, incluant les clients, ou les dommages matériels résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser le produit Epson, qu'elle soit causée par une violation de la garantie ou toute autre théorie juridique. Certaines juridictions n'autorisent pas de limitations sur les garanties ou les recours pour violation dans certaines transactions. Dans de telles juridictions, les limites indiquées dans ce paragraphe et dans le paragraphe précédent pourraient ne pas s'appliquer.

Au Canada, les garanties englobent les garanties et les conditions.

Arbitrage, lois applicables : Tout litige découlant de cette Entente sera réglé par arbitrage, devant un seul arbitre, à Los Angeles, Californie, É.-U., conformément aux règles d'arbitrage commerciales de l'American Arbitration Association, et la décision rendue lors de l'arbitrage pourra faire l'objet d'un jugement par tout tribunal compétent. La présente Entente s'interprète conformément aux lois de l'État de la Californie, à l'exception de cette clause d'arbitrage, qui sera interprétée conformément au Federal Arbitration Act.

Pour obtenir les coordonnées du revendeur Epson le plus près de vous, visitez notre site Web à l'adresse epson.ca.

Pour obtenir les coordonnées du centre de service après-vente Epson le plus près de votre domicile, visitez notre site Web à l'adresse epson.ca/support.

Ou encore, écrivez-nous à l'adresse : Epson America, Inc., P.O. Box 93012, Long Beach, CA 90809-3012, É.-U.



413015500

© 2015 Epson America, Inc., 6/15

CPD-41348R1

Printed in XXXXXX

Pays d'impression : XXXXXX